

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 8 (1911)  
**Heft:** 7

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction  
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)  
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi  
du journal  
à M. Ch. BRETAGNE, à Lausanne.

---

---

HUITIÈME ANNÉE

N° 7

JUILLET 1911

---

---

## FÉDÉRATION VAUDOISE

### *Convocation.*

C'est Lucens qui a réclamé la réunion annuelle, fixée au 16 juillet, à 10 heures du matin, à l'Hôtel de la Gare

M. Borgeaud, président, à Bournens, présentera à l'assemblée :  
*L'hivernage 1910-1911.*

M. Berger, à Mont-sur-Rolle : *L'apiculture pratique et rémunératrice.*

Ces exposés seront courts et basés sur des renseignements pris auprès d'apiculteurs entendus. Ils serviront de base à une discussion générale dans laquelle les orateurs sont priés de fournir surtout des faits permettant d'établir des conclusions.

Ensuite d'entente avec M. le tenancier de l'hôtel, un modeste repas à 1 fr. 50 sera servi à l'issue de la séance.

Les participants voudront bien retourner le coupon accompagnant la carte d'invitation qui leur sera envoyée sous peu.

Après le banquet il est prévu une visite de ruchers et du château de cette industrielle localité.

La section de Lucens et le comité de la Fédération espèrent que les apiculteurs arriveront nombreux sur les bords de la paisible Broye. Depuis quelques années, nos ruchers sont en mauvaise passe et cette situation n'a guère l'air de s'améliorer. Serrons les rangs, donnons-nous de bons conseils en profitant des expériences de ceux qui voudront bien faire le sacrifice de ce petit voyage.

J. BERGER,  
secrétaire.

---

## JUILLET

---

Dans la plupart de nos stations, mai n'a pas donné le résultat que, d'après la floraison magnifique des arbres fruitiers, de la dent-de-lion et du colza, on aurait pu attendre ; il n'y a guère que Bournens et Pregny qui accusent des augmentations de quelque importance. Trop souvent, la température était au-dessous de 10° C. pendant la nuit. Par place il y a eu, vers la fin du mois, beaucoup d'essaims.

La première moitié de juin a été assez favorable ; l'esparcette, l'acacia et les prés ont donné une bonne récolte ; cependant le balancier de nos bascules n'est jamais monté bien haut ; une seule fois, le 7, nous avons observé une augmentation de 4 kg. 200. A partir du 13, la température basse et la pluie ont fait tarir les sources du nectar (le 15 et le 16, le thermomètre indiquait le matin 4° C.). C'est fâcheux, car cela nous arrive juste au moment où la miellée est la plus riche ; chaque jour de chômage est maintenant une perte irréparable pour l'apiculteur.

Le mois de juillet jette la base pour un bon hivernage et un développement normal au printemps suivant. Il est nécessaire de surveiller de près les essaims et les souches ; celles-ci doivent de nouveau être pourvues d'une mère, sinon on y mettra de l'ordre. Si la récolte est maigre ou nulle dans ce mois, souvent la ponte s'arrête trop tôt et alors les ruches arrivent à l'hiver avec des populations pauvres et vieilles ; dans ce cas, l'apiculteur intelligent tâche de maintenir l'activité de la mère par un nourrissage stimulant pour qu'une génération jeune et vigoureuse (conditions capitales pour un bon hivernage) se forme encore à temps. Le nourrissage tardif en septembre ou octobre ne donne jamais de bons résultats à cet égard et bien des pertes de l'hiver dernier doivent être mises sur le compte d'un approvisionnement donné trop tard.

Pendant ce mois, l'apiculteur fait généralement la récolte du miel. Les abeilles ne trouvant plus beaucoup dehors sont portées au pillage ; pour le prévenir, on rétrécit donc les trous de vol et on évite avec le plus grand soin de verser la moindre goutte de miel ou de sirop à proximité du rucher. Il est toujours beaucoup plus facile d'éviter que de guérir le mal.

Ceux qui ont fait un élevage de reines ont maintenant toute facilité de créer de nouvelles colonies : à cet effet, on brosse les abeilles des hausses à extraire de plusieurs ruches (3 à 4 kilos) dans une caisse ; avec une reine disponible, on les met à la cave pendant quelques jours pour qu'elles se familiarisent, on les nourrit bien et

après ce stage on peut les placer dans une ruche quelconque. C'est bien la manière la plus facile d'augmenter son rucher.

Les rayons extraits ne devraient jamais être donnés à lécher avant le soir et il est même prudent de les asperger d'eau froide avant de les placer dans la ruche.

Et maintenant nous souhaitons à tous nos collègues une récolte abondante pour que leurs bidons si longtemps inoccupés trouvent de nouveau une fois leur emploi.

Ulr. GUBLER.

L'abondance des matières nous force à renvoyer plusieurs articles intéressants aux prochains numéros ; nos correspondants voudront bien prendre patience.

---

## REMARQUES

au sujet de l'article de M. Morand, pharmacien à Martigny :

« La défense de l'Apikoloque ».

Par le Dr J. KURSTEINER, assistant au laboratoire de bactériologie du Liebefeld, Berne.

---

Dans le numéro 4 de cette année du *Bulletin*, M. J. M. a parfaitement remis au point la « Défense de l'Apikoloque », parue dans le numéro 2. Le peu de valeur des prétentions de M. Morand y a été parfaitement démontré.

Nous aurions répondu tout de suite nous-mêmes à la dite « Défense de l'Apikoloque », si par un malheureux hasard cet article ne nous avait pas complètement échappé. Ce numéro 2 du *Bulletin* auquel nous sommes abonné ne nous étant parvenu qu'en avril et à la suite de notre réclamation, il nous fut donné cette explication, que nous voulons bien accepter : il y a eu un oubli dans l'expédition du *Bulletin* (1).

Entre temps, M. J. M. avait traduit un article paru dans la *Bienenzeitung*, dans lequel je répondais à la question : « L'Apikoloque est il un remède infaillible contre la loque ? » Il avait fait paraître cette traduction dans le *Bulletin*, et ce n'est que par la lecture du dernier article sur ce sujet : « Encore l'Apikoloque », que j'eus connaissance de la manière polie d'écrire de M. Morand. Je regrette que mon article ait exposé M. J. M. aux attaques de M. Morand ; ce sera peut-être pour lui une consolation, bien faible il est vrai, que M. Bretagne ait mis en note au bas de la page que les reproches contenus dans l'article en question s'adressaient à moi, Kursteiner, et non au traducteur

(1) Ensuite de réclamations à la poste, il a été reconnu que l'oubli venait de l'Adresse-Office. B.

de mon article. Quant à l'imputation de M. Morand (page 36) que je serais *un rebelle endurci à toute idée de recherches pour l'amélioration du sort des colonies apicoles*, je n'entrerai pas en discussion à ce sujet. Pour le reste, je m'adresse à la Société romande d'apiculture et aux lecteurs du *Bulletin*.

Il y a une coïncidence étrange, qui ne manque pas d'un certain comique, dans le fait que je me vois attaqué de deux côtés au sujet de la position que j'ai prise dans la question de ces remèdes soi-disant infaillibles contre la loque.

Une fabrique allemande recommandait aussi comme remède « sûr et infaillible » une poudre jaune : « Refflorit » (acide picrique). Il fallait prendre énergiquement position contre ce nouveau remède, comme contre l'Apikoloque et l'Autan.

En principe il est bon, croyons-nous, de repousser tous ces remèdes qui reposent sur une désinfection par des moyens chimiques des résidus loqueux restant dans les cellules. Pourquoi ? Parce que la puissance de désinfection de ces substances chimiques n'arrive pas à détruire entièrement les agents de la loque, surtout lorsque ces derniers existent en masse sous forme de véritables croûtes adhérentes aux parois des cellules. Rappelons ici ce qu'il faut appeler au sens exact du nom de « loque » ; car, en pratique, il se produit, sans qu'il en puisse être autrement, des erreurs sur la détermination de la vraie *loque maligne*. Celle-ci, qui cause une énorme perte de couvain, n'est pas provoquée par le même agent que celui du « couvain aigre », ni par celui de la « loque puante » (*Bacillus alvei*), mais par un agent spécial nommé *Bacillus Burrii* (Cowan) = *Bac. Brandenburgensis* Maassen. La présence de ce microorganisme ne peut être déterminée sans un puissant microscope établi spécialement. En outre le praticien, en l'espèce, le simple apiculteur, n'est pas en situation de pouvoir reconnaître, d'après l'état de décomposition du couvain, s'il s'agit de la vraie loque causée par le bacillus *Burrii* nommé plus haut, ou s'il s'agit seulement de résidus de couvain présentant les apparences de la loque, mais sans présence de bacilles. Dans ce dernier cas, il suffirait de la méthode de guérison la plus simple et la plus naturelle, c'est-à-dire de resserrer, de nourrir et de tenir au chaud la colonie.

En toute circonstance, pour être certain de la nature de la maladie, il est toujours nécessaire et pratique de se procurer un certificat provenant d'un établissement sérieux et outillé pour cela (institut bactériologique) avant de prendre les mesures définitives. Dans ce but, l'apiculteur, ou plutôt l'inspecteur de la loque, n'a qu'à prélever un rayon suspect ou un morceau de ce rayon suffisamment grand et l'envoyer à l'Établissement fédéral de bactériologie du Liebefeld,

près Berne. Au bout de deux à trois jours, il sera en possession d'un certificat sur la nature de la maladie. Ensuite il pourra prendre les mesures nécessaires qui, sur son désir, lui seront indiquées. Pendant les deux jours précédant la réception du résultat d'analyse, la ruche ne périra pas, quoi qu'on en dise, tandis qu'au contraire, avec un traitement illusoire, la loque peut, pendant des années ou des mois tout au moins, causer des dommages dans le rucher même et se propager plus loin. Avec une connaissance certaine de la nature de la maladie et les mesures indiquées, bien des frais et des peines seront évitées, spécialement lorsqu'il est reconnu par l'analyse qu'il ne s'agit pas de loque maligne, mais de couvain mort sans bactéries. Nous avons dit plus haut ce qu'il y a à faire dans ce dernier cas. Les deux formes, « couvain aigre » et « loque à mauvaise odeur » sont loin d'avoir le même danger et la même importance que la loque à bacille *Burrii* (loque sans mauvaise odeur). C'est celle-ci qu'il s'agit surtout de combattre. Mais ce n'est pas avec l'Apikoloque ni avec le Refflorit ou l'Autan qu'on y arrivera ; c'est uniquement avec la méthode seule naturelle et sûre, telle qu'elle résulte des expériences faites avec plein succès depuis nombre d'années.

Quelle est cette méthode ? Sans emploi d'agents chimiques ou de soi-disant remèdes, elle consiste en ceci : les abeilles vivantes, faisant partie de colonies qui ne soient pourtant pas trop affaiblies par la loque, seront brossées, réunies en de forts essaims artificiels, logés sur des feuilles de cire gaufrée, placées dans des ruches désinfectées et fortement nourries. Les rayons des colonies contaminées, par lesquels se fait le plus facilement la contagion, seront ou détruits ou fondus. (Voir pour plus de détails le rapport annuel de l'assurance contre la loque de la Société suisse des amis des abeilles 1910, rapport de M. Leuenberger, chef de cette assurance ; livraison de mars 1911, page 192, de la *Schweiz. Bienenzeitung*.)

Naturellement, c'est l'inspecteur de la loque qui décide, d'après le degré de développement de la maladie, sur la façon d'agir pour chaque colonie. Un rayon avec un petit nombre de cellules malades ne sera sans doute pas détruit, tandis qu'un rayon entièrement loqueux devra subir le traitement radical le plus simple et le meilleur, soit la destruction par le feu.

En détruisant ainsi complètement et d'une façon que nous osons appeler naturelle et rationnelle, l'armée innombrable des agents de corruption, nous comptons arriver au but : obtenir et maintenir la sécurité pour toutes les ruches. Que cela soit possible, quand le mal est pris à la racine, nous le voyons dans le numéro de mars de ce *Bulletin* même, page 49 : « Comment la Belgique s'est débarrassée de la loque. »

Chacun peut facilement s'imaginer l'état auquel nous arriverions si, dans la lutte contre la terrible maladie, l'on voulait employer l'un l'Apikoloque, un autre le Reflorit, un autre l'Autan, un autre un X ou Y moyen, tout aussi illusoire qui peut apparaître dans un temps prochain ou indéterminé. Il s'agit d'arriver à la destruction complète de la loque, c'est-à-dire de ces phases diverses de la vie des agents de la loque, que ce soit à l'état de bactéries ou de spores.

A vouloir comparer les expériences faites avec les plantes, on se trompe si l'on veut tirer la conclusion que la loque pourrait être détruite par les mêmes moyens chimiques. Parmi les maladies végétales il n'y a pas d'affection identique à la loque, qui présente un envahissement aussi puissant et aussi opiniâtre. Une guérison complète qui reposerait sur la destruction par une désinfection chimique des résidus de larves n'est pas possible ; chacun le comprendra et il n'est plus besoin de le démontrer.

Reste la question de savoir s'il est possible de protéger des colonies saines, en les nourrissant par des remèdes appropriés. Cette possibilité est naturellement affirmée et mise en vedette par les fabricants de remèdes qui disent que les populations nourries avec du sirop mélangé de leur remède sont prémunies contre la loque. Le temps nous apprendra si un rucher dans lequel règne la vraie loque dangereuse (*Bacillus Burri*) et qui aura été traité avec les dits remèdes, pourra être guéri et le rester.

Nous sommes convaincu que ce ne sera que très exceptionnellement le cas. C'est pourquoi nous maintenons que, seule la méthode, indiquée dans l'organe de la Société suisse des amis des abeilles aura des résultats certains et qu'au reste, ce ne sera pas par des moyens chimiques, mais par une tenue naturelle et soignée des colonies qu'on pourra se préserver contre le développement et la propagation des bacilles de la loque.

Enfin, nous ne voulons pas passer sous silence l'opinion du chef de l'assurance contre la loque, M. Leuenberger, à propos de l'emploi de ces remèdes. Voici ce qu'il dit dans le rapport déjà cité, page 111 : « Ce qui, d'ailleurs, doit faire repousser l'emploi des remèdes, c'est qu'ils ne conduisent à un résultat, même momentanément, qu'après une application suivie, répétée avec soin pendant des semaines. Durant tout ce temps, les ruchers malades sont et restent un danger continu de contagion pour tout leur voisinage, ce qui, selon les prescriptions de la loi, peut être invoqué à responsabilité. » (Voir l'arrêté du Conseil fédéral du 3 décembre 1909).

P.-S. — Le 5 mai 1911, nous avons reçu de M. Morand un rayon loqueux provenant du rucher de M. J., à L. Ce rayon nous avait

déjà été envoyé l'été dernier à l'examen par M. Bochaty, avec demande de le marquer et de le lui renvoyer pour subir un traitement à l'Apikoloque. Nous répondîmes à ce vœu en mettant le sceau de l'Etablissement fédéral de bactériologie sur les quatre côtés du cadre. En plus, nous enfoncions une épingle dans une partie peu visible, enfin une photographie en fut prise. Le 5 mai, donc à réception du cadre, nous avons constaté que les signes de contrôle sont entièrement conservés. Toutefois, il est curieux de voir que l'un des côtés du rayon montre cinq trous de la grosseur du doigt. Ces trous ne s'y trouvaient pas l'été dernier, ainsi que la photographie le prouve. Nous ne faisons que mentionner cette observation.

Au sujet du traitement de ce rayon d'épreuve, M. Morand nous écrit ce qui suit :

« Il a été, après avoir été traité à l'Apikoloque, introduit dans une ruche saine et nous vous le retournons aujourd'hui avec du couvain de tout âge qui nous paraît en bon état. M. Bochaty vous avait promis de vous le retourner un mois après votre examen, mais nous avons préféré le laisser pour l'hiver dans la ruche où il était en traitement. Nous vous faisons remarquer que pour tout traitement cette année, cette ruche a été nourrie trois fois vers le 15 mars avec du sirop médicamenteux, tel que nous l'indiquons dans notre brochure et depuis n'a subi aucun traitement. »

Au premier coup d'œil ce rayon nous paraît en effet assez beau. En l'examinant de plus près, nous voyons tout d'abord des cellules avec des abeilles formées, normales et des larves de même. Mais immédiatement à côté, on trouve des cellules affaissées avec des larves ou des vers. Toutefois cela ne veut rien dire encore de certain, car sur le plus beau rayon de couvain, on trouvera ici et là des cellules avec des vers ou des larves morts. En examinant plus loin, sans cependant ouvrir chaque cellule, on en trouve qui contiennent ce résidu typique, brun comme du café, visqueux, qui n'a pas d'odeur caractéristique, ni bonne, ni mauvaise. Ces résidus sont typiques pour indiquer la vraie loque, la *loque maligne*. A l'examen microscopique, les résidus montrèrent en masse les spores du bacille Burrii. Ces microorganismes (longs de  $1\frac{1}{2}\mu$ ;  $1\mu = 1/1000$  mm.) sont les agents caractéristiques de la vraie loque dangereuse.

Le rayon en question, avec la photographie et les préparations microscopiques, peuvent être examinés par ceux qui s'y intéresseraient à l'Etablissement du Liebefeld.

Après cela, il nous paraît inutile de faire un exposé plus étendu des motifs pour lesquels l'Apikoloque est selon nous un moyen insuffisant. *L'Apikoloque n'est pas un remède contre la loque*. Cette affirmation, basée sur nos expériences scientifiques, est elle même

confirmée par l'essai ci-dessus, essai fait par MM. Bochaty et Morand eux-mêmes et qui n'a pas eu de résultat positif et pratique, mais, au contraire, un résultat négatif. C'est ce que le lecteur constatera lui-même.

D<sup>r</sup> KURSTEINER.

---

## LETTRE ADRESSÉE A M. ED. BERTRAND

---

Rome, le 30 décembre 1910.

Monsieur et bien cher Maître,

Depuis longtemps je languissais de recevoir de vos nouvelles. J'en ai demandé plusieurs fois à M. Falcucci qui n'a pu me satisfaire. J'espère être plus heureux aujourd'hui et je viens vous présenter mes meilleurs souhaits de bonne année.

En 1901, prévoyant que notre villégiature de Salmata allait devenir une résidence permanente, j'eus l'idée de faire un nouvel essai en apiculture.

J'avais, du reste, assez peu d'espoir. La contrée n'est pas très mellifère, et je ne pouvais faire de l'apiculture qu'à *bâtons rompus*, puisque je suis ordinairement à Rome depuis la fin d'octobre jusqu'au commencement de juillet. Mais, au moins, je savais à qui confier les ruches, et, si elles n'ont pas toujours été soignées avec tout le soin que j'aurais désiré, l'essentiel, du moins, a été fait.

Ce printemps, j'arrivais à Salmata le 21 avril, pas aussitôt cependant, qu'il l'aurait fallu.

Pour compléter, je dois ajouter que, comme presque toujours l'été a été très aride. A la fin de septembre, les colonies n'avaient qu'une moitié ou un tiers de leurs provisions. Pour les compléter, il a fallu mettre en sirop 150 kilos de miel. Je suis rentré à Rome le 25 octobre, laissant ces bonnes petites bestioles à la garde de la Providence et des braves gens qui gardent la maison pendant le reste de l'année.

L'hivernage est assez commode, puisqu'il n'y a à craindre ni le grand froid, ni les réclusions prolongées, ni la diarrhée par conséquent. Comme revers de médaille, nous avons parfois les hivers trop ensoleillés durant lesquels les provisions se gaspillent et les ruchées se dépeuplent.

D'ordinaire, les printemps sont pluvieux, relativement froids ; le couvain n'est guère plus en avance qu'en Valais ; de sorte que la plupart des colonies ne sont pas encore prêtes au début de la miellée qui commence dans la première décade de mai. La miellée bat son plein du 25 mai au 25 juin, et s'arrête net au commencement de juillet.

La fausse teigne est plus à craindre que dans nos pays. Il faut aussi se garer contre les cétoines en protégeant le trou de vol au moyen d'un dentier en zinc. Par contre, la loque, la terrible loque, est à peu près inconnue sous le beau ciel d'Italie. L'abeille italienne, si belle, si laborieuse, se sent vraiment chez elle. En somme l'apiculture est attrayante et serait même très rémunératrice si le miel entrait dans l'alimentation. Mais en général, les Italiens n'aiment pas les douceurs. Le miel n'est guère employé qu'en pharmacie et en pâtisserie. La plus grande partie est destinée à l'exportation, et, sur place, ne se vend guère qu'en gros et presque à vil prix.

Total du miel récolté de 1903 à 1910 inclusiv., kg.	2100
A soustr. Miel donné aux abeilles . . . . . »	350
Reste. . . . . kg.	1750
Vendu ou estimé à fr. 1.20 = . . . . . fr.	2100
Cire récoltée (1903-1910) kg. 25 × fr. 3 = . . . . . »	75
Total des recettes . . . . . fr.	2175
Total des dépenses. ruches, etc. . . . . »	650
Produit net . . . . . fr.	1525

Frédéric DEGENÈVE.

## LE PRINTEMPS AU RUCHER

### Première revision

Après les giboulées neigeuses de la dernière semaine de mars et la période d'après bise du commencement d'avril, la seconde décade de ce mois nous a gratifiés d'un temps superbe. Si, pendant la nuit, la température descendait quelquefois au-dessous de zéro, les journées qui ont immédiatement précédé et suivi les fêtes de Pâques furent de véritables journées de printemps. Aussi, nos chères abeilles en ont-elles largement profité pour faire une ample moisson de pollen, dont les scilles aux multiples clochettes d'azur, les tussilages rustiques, les blanches anémones aux corolles rosées, les pervenches, vrais coins de ciel cachés sous la feuillée, les riantes primevères et les accortes pâquerettes ont fait presque tous les frais.

Que d'heureux moments l'apiculteur passe à contempler la joyeuse animation qui règne au rucher, en ces heures bénies ! La nature entière semble sourire, tandis que les petits oiseaux gazouillent leurs plus suaves mélodies, que les bourgeons, réchauffés par un resplendissant soleil, éclatent, gonflés par la sève généreuse,

sagement accumulée par la plante durant le bienfaisant repos de l'hiver.

L'apier, lui aussi, est en fête. « La mère abeille, comme le végétal, est pleine d'une ardeur nouvelle ; son besoin de procréer est devenu plus intense. Pour nourrir ses milliers d'enfants affamés, encore au berceau, il faut du pain, de l'eau, du nectar... Aussi les petites ouvrières, acharnées à la besogne qui doit procurer la vie à leurs jeunes sœurs, vont-elles par monts et par vaux, butinant, quêtant, furetant, cherchant sur maintes fleurettes et à nombre de sources les éléments indispensables à la prospérité commune. » Quelle douce harmonie que le babil joyeux de ces myriades d'industriels insectes, rentrant au bercail, surchargés : qui d'un peu de pollen, d'une goutte de rosée ou de nectar parfumé. Tout ce petit monde ailé grouille, bourdonne, s'agite, se communiquant en son mystérieux langage quantité de choses que tous, nous serions curieux de connaître. Et... pour essayer d'avoir le mot de l'énigme, malgré la défense de plusieurs de ces spartiates en miniature, je violais lâchement leur consigne, *en procédant le 15 avril à la première revision.*

Tout en nettoyant et grattant, remettant des cadres par ici, en enlevant par là, cette infraction aux règlements de mes belliqueuses républiques m'apprit qu'elles avaient bien hiverné. Sauf à une ou deux exceptions près, les provisions étaient en suffisance jusqu'à la miellée principale. (1)

En outre, pas trace de diarrhée, ni de cadres moisissés. Toutes les reines, sauf une de l'année dernière, étaient à leur poste, mères de quatre et même cinq cadres de beau couvain de tous âges, avec, ici et là, quelques larves de mâles.

La ruche orpheline en question a eu le malheur de perdre sa jeune majesté vers le 25 mars, je l'avais trouvée inerte ce jour-là, devant le trou de vol. Comme je l'ai constaté, cette reine était excellente, car étant depuis près de trois semaines sans couvain, cette ruche était, au moment de ma visite, l'une des plus fortes. Vu qu'elle avait déjà élevé une nouvelle héritière du trône et possède aujourd'hui, sur trois cadres, des œufs et du couvain de trois à cinq jours, j'ai décidé de ne pas démonter cette colonie, désirant voir ce que peut donner une jeune reine en pareil cas.

L. LINDER-CHABANEL.

Senarclens, 23 avril 1911.

---

(1) Depuis le 12 avril, je donne tous les soirs et à chaque colonie deux décilitres de bon sirop, comme stimulant.

## CORRESPONDANCE

---

Correvon, 12 juin 1911.

Cher Monsieur,

J'ai un peu tardé de vous envoyer le rapport de mai, afin de pouvoir vous donner des nouvelles de la récolte qui a lieu ces jours. Les esparcettes se sont perdues par suite des pluies de l'année dernière et la récolte s'en ressent. Dans notre contrée nous aurons une faible moyenne, nous n'avons pas eu de fortes journées comme cela arrive certaines années.

L'essaimage a été assez fort, j'ai eu une quinzaine d'essaims en moins de dix jours. Cela n'est point pour me déplaire, ce mode naturel de multiplication des colonies est un signe de force et de vitalité et il vaut beaucoup mieux que l'essaimage artificiel si souvent pratiqué contre nature. Pour celui qui veut en profiter, l'essaimage met à sa disposition de jeunes et excellentes reines qui sont élevées dans les meilleures conditions possibles et donnent en général des colonies de premier choix. Je sais que beaucoup d'apiculteurs n'aiment pas les essaims et font tout leur possible pour en diminuer le nombre, prétendant, parfois avec raison, qu'ils diminuent la récolte. Ce siècle utilitaire n'admet de place au soleil que pour ce qui produit et rapporte et il bannit même du rucher ce qui en fait la poésie et le charme. Pauvres essaims, les pratiques de l'apiculture nouvelle vous ont-elles condamnés à disparaître comme une relique des âges passés, et serez vous sacrifiés par ces méthodes modernes qui ne veulent que l'utile et le nécessaire ? J'espère bien que non, vous nous resterez comme témoins du passé, et lorsque au sortir de la mère-ruche, sous les chauds rayons du soleil de mai, vous dansez dans l'azur votre sarabande effrénée, nous vous reverrons toujours avec plaisir. Vous évoquerez dans notre esprit les vieilles coutumes de nos pères et vous ferez revivre l'image de ces vieux mouchiers qui, de père en fils, se confiaient leurs secrets.

Soignant avec amour les insectes mystérieux, ils en étaient venus à deviner les lois fondamentales de l'histoire des abeilles, et dans leurs pratiques, qui bien souvent nous paraissent absurdes, nous trouvons toujours un fond de vérité que l'expérience a confirmée. Eux, ils désiraient les essaims ; et à la Chandeleur, la tête nue, un cierge allumé à la main, ils s'en allaient marquer la branche où l'essaim se poserait. Puis ils nourrissaient les souches avec du bon miel pour en avoir des jetons pesants et, durant les belles soirées de juin, ils s'en allaient avec mystère auprès des ruches pour écouter le chant des reines vierges et aspirer avec délices la bonne odeur du nectar fraîchement récolté.

Imitons-les et laissons donc essaimer nos ruches qui veulent bien le faire, nous nous en trouverons bien. Si par ce fait, nous récoltons peut-être quelques kilos de miel de moins, nous y trouverons un charme exquis et d'autres avantages qui nous compenseront bien de cette perte.

Agréez, cher Monsieur, mes bien cordiales salutations.

Votre dévoué,

A. PAHUD.

---

## QUESTIONS

---

*Réponse à la question 5.* — L'alcool pur et concentré est bien l'antiseptique et le microbicide par excellence. On sait qu'il est employé depuis longtemps pour la conservation des pièces anatomiques et que les chirurgiens l'utilisent depuis quelques années comme unique pansement, après les opérations, même les plus graves. (Il tend à être remplacé pour cet usage par la teinture d'iode fraîche, qui paraît être encore plus efficace.) Cette propriété antiseptique de l'alcool paraîtrait désigner ce produit comme particulièrement indiqué pour diluer l'acide formique employé contre la loque. Cependant plusieurs considérations en contre-indiquent l'emploi.

1° L'alcool étant de beaucoup plus volatil que l'acide formique, celui-ci risque de demeurer seul et trop concentré sur les rayons, ce qui pourrait nuire aux abeilles, si la pulvérisation du liquide se fait dans des ruches habitées.

2° Il ne faut pas oublier que l'alcool est un poison, non seulement pour les micro organismes, mais aussi pour les insectes d'un ordre plus élevé, par conséquent pour les abeilles:

3° Enfin, le prix de l'alcool fin est trop élevé et il n'est pas question d'utiliser de l'alcool dénaturé qui ne manquerait pas de communiquer son odeur désagréable et persistante aux rayons traités et par suite au miel qui y serait emmagasiné ultérieurement.

Le mélange préconisé d'alcool et d'acide formique pourrait être très utile pour le traitement des rayons complètement vides en procédant de préférence par trempage dans un vase approprié, suivi, une fois le but cherché obtenu, d'un lavage abondant à l'eau fraîche.

Du reste, je me suis souvent demandé ce qui a fait choisir l'acide formique pour combattre la loque. Est-ce peut-être l'idée d'une application homéopatique, parce que l'acide formique est une des substances qui constituent le venin des abeilles.

D'autres acides organiques, l'acide lactique, l'acide acétique, par

exemple, sont également des antiseptiques puissants ; ce dernier à une concentration de 7 à 8 % constitue le vinaigre fort et son emploi en économie domestique est assez fréquent, pour la conservation des viandes et de certaines conserves. — N'y a-t-il peut être pas eu confusion avec le formol ou formaline, produit encore beaucoup plus puissant que l'acide formique et qui est fréquemment employé en pulvérisations ou en fumigations pour la désodorisation des locaux insalubres ou pour des désinfections d'appartements, après maladies contagieuses ?

N'ayant heureusement jamais eu l'occasion de voir et de combattre la loque, je n'ai jusqu'ici pas tenté d'expériences avec ce produit, mais je suis persuadé qu'avec une technique appropriée, on obtiendrait de bons résultats.

. . .

*Réponse à la question 6.* — Il est plus que probable que l'acide sulfureux gazeux, obtenu en brûlant une quantité suffisante de soufre dans un espace fermé suffirait, après un contact assez prolongé, à détruire les micro-organismes qui provoquent la loque. — Seulement, comme l'acide sulfureux agit en s'oxydant aux dépens des substances avec lesquelles on le met en contact et se transforme ainsi en acide sulfurique ou vitriol, qui resterait attaché aux rayons traités, il serait nécessaire, après le traitement, de les laver à grande eau, puis de les sécher. En outre, il serait utile, afin d'obtenir un contact plus intime du gaz acide sulfureux avec les surfaces à désinfecter, d'humecter celles-ci d'eau, au moyen d'un pulvérisateur, par exemple. Au lieu de soufre en nature, qui s'éteint facilement, on utiliserait avec avantage une lampe à mèche assez grosse, alimentée par un mélange à parties égales de sulfure de carbone et d'alcool à brûler.

C'est le procédé que j'emploie pour détruire la fausse-teigne dans mon armoire à rayons.

Pour ce qui concerne la destruction des germes de la loque, je crois cependant que des fumigations de formol solide, faites en vases clos au moyen d'une lampe spéciale, donneraient plus facilement de bons résultats. Ces lampes, les mêmes qu'on emploie pour la désinfection des appartements, peuvent être obtenues en location dans toutes les pharmacies.

P. M.

---

## Résultat des pesées de nos ruches sur balance du 1<sup>er</sup> octobre 1910 au 1<sup>er</sup> mai 1911.

	Altitude Mètres	Force de la colonie	1 <sup>er</sup> Diminution du octobre 1910 au 30 avril 1911. Grammes	Diminution en avril Grammes	Augmentation en avril Grammes	Journée la plus forte Grammes	Date
Bramois (Valais)	501	Moyenne	6900	—	1400	1300	25 avril
Econe »	515	—	—	—	—	—	—
Mollens »	1061	—	—	—	—	—	—
Monthey »	401	—	9200	—	8300	1800	25 »
Bulle (Fribourg)	888	—	—	—	—	—	—
Dompierre »	475	Moyenne	4800	2300	—	50	26 »
Massonnens »	840	»	9900	2900	—	—	—
La Sonnaz »	570	—	—	—	—	—	—
Pregny (Genève)	453	Forte	13550	850	—	800	25 »
Bournens (Vaud)	568	Bonne	8400	—	—	600	24 »
Correvon »	753	Moyenne	7900	4500	—	100	25 »
Novalles »	573	Forte	10300	—	—	—	—
Panax s/Ollon »	928	Bonne	7800	—	300	1000	11-24 »
Vuibroye »	760	—	10000	2000	—	—	—
Premier »	410	—	—	—	—	—	—
Belmont (Neuchâtel)	491	Bonne	10000	2500	—	500	25 »
Buttes »	700	»	8950	5000	—	—	—
Coffrane »	800	»	7100	2100	—	1000	25 »
Couvet »	750	»	8700	3100	—	—	—
Côte-aux-fées »	1040	»	6800	1600	—	—	—
St-Aubin »	458	Moyenne	5200	2250	—	300	25 »
Cormoret (Jura-B.)	711	Bonne	7100	—	—	—	—
Courfaivre » a)	474	»	7250	1950	—	50	20 »
» » b)	»	»	8950	2300	—	—	—
Tavannes »	761	—	—	—	—	—	—

## Résultat des pesées de nos ruches sur balance en mai 1911.

	Altitude mètres	Force de la colonie	Augmentation nette Grammes	Journée la plus forte Grammes	Date
Bramois (Valais)	501	Moyenne	8200	1500	31 mai
Ecône »	515	—	—	—	—
Monthey »	401	Bonne	1100 (1)	1800	30 »
Mollens »	1061	»	—	1100	30 »
Bulle (Fribourg)	888	Moyenne	8500	2700	22 »
Dompierre »	475	Forte moyenn <sup>e</sup>	6200 (2)	2050	12 »
Massonnens »	840	Moyenne	7950	2200	22 »
La Sonnaz »	570	Bonne	5500	2400	12 »
Pregny (Genève)	453	»	29400	2500	30 »
Bournens (Vaud)	568	Forte	26600	2500	12 »
Correvon »	753	Bonne	10100	2500	15 »
Novalles »	573	Moyenne	10400	2000	29 »
Panex s/Ollon »	928	Bonne	2800 (3)	1000	27 »
Premier »	410	»	5920	1300	25 »
Vuibroye »	760	»	9300	2000	12 »
Belmont (Neuchâtel)	491	Forte	8800	1700	29 »
Buttes »	700	»	850	1200	28 »
Coffrane »	800	»	5800	2200	15 »
Couvet »	750	Bonne	1900	700	22 »
Côte-aux-fées »	1040	—	7900	1800	28 »
St-Aubin »	458	Moyenne	1950	1000	3 »
Crarmoret (Jura-B.)	711	»	500	200	30-31 »
Courfaivre » a)	474	Bonne	4250	950	2 »
» b)	—	»	4900	1150	2 »
Tavannes	761	—	1200	750	22-25 »

(1) Et deux essais le 15 et le 23.

(2) Et un essaim le 29.

(3) Un essaim le 26.

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

---

### **Curieuse manière d'appliquer l'arrêté fédéral.**

Dans un communiqué adressé aux journaux thurgoviens, M. Wartenweiler écrit que lorsqu'il fut appelé, il y a trois ans, aux fonctions d'inspecteur cantonal de la loque, il croyait fermement son canton indemne de cette maladie. Il a dû en rabattre, car la loque existe dans plusieurs régions de la Thurgovie, où elle a ruiné des ruchers entiers.

Le dimanche 7 mai dernier, dans une réunion d'apiculteurs thurgoviens, M. Wartenweiler a expliqué que la loque n'est pas toujours facile à reconnaître. Il a instamment prié ses auditeurs, lorsqu'ils se trouvent en présence d'un cas douteux, de détacher un morceau de rayon malade et de l'envoyer au Liebefeld afin d'avoir un diagnostic certain. C'est seulement lorsque la loque a été reconnue que l'inspecteur cantonal peut prendre les mesures nécessaires pour la combattre. Il est, dit-il, contraire à ses instructions d'agir auparavant, c'est-à-dire avant que le propriétaire ait reçu du Liebefeld une déclaration constatant qu'il s'agit bien de la loque.

### **Autre manière.**

Le Grand Conseil neuchâtelois a adopté, le 15 mai dernier, la loi concernant la loque et instituant une caisse d'assurance mutuelle obligatoire contre les pertes qui en résultent. Aux termes de cette loi, des inspecteurs, nommés par le Conseil d'Etat sur présentation de la Société cantonale d'apiculture, auront le droit de pénétrer en tout temps dans les ruchers suspects pour y ordonner toutes les mesures nécessaires.

Le Conseil d'administration de la Caisse de secours sera nommé par l'assemblée des délégués des sections cantonales. La caisse sera alimentée essentiellement par les intéressés directs ; l'Etat participera cependant aux frais par une contribution de 25 %, sans toutefois que cette contribution puisse dépasser 10 centimes par rucher.

### **Pour protéger l'hydromel.**

L'insuffisance de la récolte du vin ces dernières années a provoqué la fabrication et la vente de nombreuses boissons plus ou moins économiques et plus ou moins hygiéniques. Le ministre français de l'agriculture vient de déclarer licite le commerce de ces boissons et des ingrédients servant à les préparer, pour autant que ces produits ne contiennent aucune matière nuisible à la santé et que leur déno-

mination de vente soit telle qu'aucune confusion ne puisse se produire dans l'esprit de l'acheteur en ce qui concerne leur composition.

Un décret du 2 mai 1911 traite spécialement la fabrication et la vente de l'hydromel. D'après ce décret, aucune boisson ne peut être détenue, transportée en vue de la vente, mise en vente ou vendue sous le nom d'*hydromel* que si elle provient exclusivement de la fermentation d'une solution de miel dans l'eau potable. De plus, les récipients, emballages, fûts, etc., contenant de l'hydromel doivent porter en toutes lettres le mot « hydromel », qui doit figurer également sur les factures des vendeurs.

### Où il y a de la gêne...

Un monsieur de Zurich, dont nous taisons le nom pour ne pas lui faire de publicité, étale dans les journaux une réclame sans aucun fard, où il annonce qu'il se livre à la fabrication du miel artificiel qu'il appelle aussi miellat. Ce dernier mot n'est-il pas en contradiction avec l'ordonnance fédérale concernant le commerce du miel ?

### De quoi se compose une abeille.

Dans une des dernières séances de l'Académie des sciences de Paris, le Dr Aronsohn a présenté un travail résumant ses recherches concernant la composition chimique des abeilles. Comme ces insectes vivent exclusivement sur les fleurs, il est en effet intéressant de connaître la teneur de leurs tissus en matières minérales

Une abeille desséchée ne pesant que 62 milligrammes, l'expérimentateur a dû en prendre un millier environ pour ses recherches. L'analyse chimique n'a pas trouvé moins de quinze éléments dans le corps des « buveuses de rosée », sans compter les éléments ordinaires de l'albumine : carbone, azote, hydrogène et oxygène. Parmi les métalloïdes, le soufre, le phosphore, le chlore, le magnésium et le calcium sont en plus grande quantité ; parmi les métaux se trouvent le fer, le zinc et l'aluminium.

J. M.

---

## NOUVELLES DES RUCHERS

---

**M. Comtat, Pregny, 31 mai.** — Nous voici en pleine récolte et les apports journaliers ne sont pas énormes, la dernière bisé a un peu desséché la terre, et les plantes ont besoin d'eau pour exuder le nectar.

Mes ruches ne permettant plus de doubler les hausses, vu leurs toits renversibles, j'ai dû commencer à extraire, en ne prenant bien entendu que les cadres operculés du milieu ; les non-operculés prennent alors leur place, et les cadres

extraits se placent dans les bords, de cette manière le miel mûr se trouve toujours dans le milieu, et il n'y a alors aucun inconvénient à ne pas doubler. C'est même plutôt avantageux; sauf pour la main-d'œuvre.

C'est la première fois que je me vois forcé d'extraire à cette date, 30 et 31 mai.

**M. Mahon, Courfaivre, 1<sup>er</sup> juin.** — La grande floraison a commencé depuis quelques jours, mais la bascule n'a pas encore enregistré des augmentations sérieuses.

Comme c'était prévu fin avril, les ruches en général ne regorgent pas d'abeilles. A côté de quelques bonnes colonies qui voudraient bien qu'on leur permette d'essaimer, il y en a beaucoup qui ne sont guère disposées de vouloir ou de pouvoir monter dans les hausses

Les ruchées d'italiennes pures sont très belles ce printemps et se montrent très disposées à l'essaimage. Des essaims de cette race sont sortis vers le 25 mai, ce qui arrive plutôt rarement dans le Jura.

**M. H. Gay, Bramois, 3 juin.** — Tout fait prévoir une bonne récolte, force des colonies, température, floraison de la prairie, désirs et besoins de l'apiculteur et pourtant la bascule persiste avec un entêtement digne d'une meilleure cause à ne monter que bien lentement; cet état de chose anormal (et pourtant trop normal depuis quelques années) ne peut être attribué qu'à la sécheresse.

En plaine et sur les coteaux bien exposés, c'est le grand moment de la récolte et nous enregistrons à peine des demi-journées et comme vous dites qu'en apiculture surtout le temps perdu ne se rattrape pas, que faut-il faire? Espérer quand même.

**M. Stahlé, Coffrane, 3 juin.** — *Floraison.* Les abeilles ont continué à butiner sur les dents-de-lion, sur les groseilliers et sur les érables. A partir du 20 mai environ, sur les marronniers, sorbiers, lonicera camerisier; dès le 25, sur le cytise et encore sur les érables. Je les vois aussi sur les noisetiers qui me paraissent avoir une miellée due aux pucerons (?).

*Essaimage.* Il faut déjà en parler? Eh oui. Ma ruche qui ne m'avait pas essaimé depuis je ne sais combien d'années a ouvert la marche. Je lui avais mis une hausse le 15 — hausse absolument nécessaire — et, le 22, elle me donne un essaim. J'ai retrouvé sa reine seule dans un carreau de fraises. N'étant pas présent à l'essaimage, je n'ai su à quelle ruche rendre cette reine et le 26 essaim secondaire que j'ai vu sortir. Le 29, encore un essaim sorti de la même ruche. Je suppose que l'essaim primaire dépourvu de sa reine a réintégré son domicile, mais personne n'a pu m'en donner des nouvelles.

Je n'ai jusqu'à présent vu aucun préparatif d'essaimage dans les ruches que j'ai visitées il y a dix jours. Ce temps pluvieux, qui les empêche de sortir, pourrait bien leur donner le désir de se préparer, ce qui ne m'enchante qu'à demi.

**M. Borgeaud, Bournens, 4 juin.** — Comme l'année dernière, j'ai poussé à l'élevage plus tôt que d'habitude; mes colonies se sont trouvées fortes à la floraison de la dent-de-lion qui, ce printemps, était très abondante. Quant à l'esparcette, elle a presque complètement disparu dans notre contrée. L'eau des pluies tombées l'été dernier pendant la fenaison a pénétré dans les racines qui se sont pourries. C'est pour cela que les esparcettes semées il y a deux ou trois ans sont entière-

ment perdues. Donc, nous n'aurons certainement pas une forte récolte de ce miel de premier choix.

**M. Souvey, Bulle, 4 juin.** — La floraison de la dent-de-lion a été superbe, celle des arbres fruitiers très belle aussi, mais le nectar faisait défaut. Les abeilles s'épuisaient en vaines recherches et ne rapportaient que du pollen dont les ruches sont abondamment pourvues.

Ce sera encore une année maigre à ajouter à la série noire. Hier, j'ai cependant vu du miel frais sur le marché, mais il n'était pas complètement operculé et les acheteurs faisaient défaut. J'espère que chez vous les hausses se remplissent et que le prochain *Bulletin* nous apportera de bonnes nouvelles sur les résultats des autres stations de pesage.

**M. Beaud, curé à Seiry, 6 juin.** — Ici le mois de mai a été en somme favorable aux abeilles et a fourni une récolte suffisante aux ruches normalement développées. Une colonie qui possédait le 9 mars du couvain operculé compact et prêt à sortir d'ouvrières et de mâles a produit en mai deux essaims et en plus quatorze livres de miel. Une autre forte ruche, n'ayant pas essaimé, a donné vingt-quatre livres de beau et bon miel net.

L'année passée ces deux colonies m'avaient également donné chacune quinze livres de miel.

Les hausses, placées le 3 mai, ont été immédiatement occupées.

La récolte provient de la dent-de-lion, arbres fruitiers, marronniers et surtout du colza; maintenant, c'est l'esparcette qui fournit son nectar.

Si les conditions atmosphériques ne sont pas trop défavorables, nous comptons encore sur une bonne récolte d'été sur les tilleuls, les prairies et le mélilot. Ce dernier, très abondant ici dans les carrières et terrains vagues, a une floraison prolongée et est très visité.

A quoi attribuer le fait d'une bonne récolte cette année en station froide et exposée le plus possible à la bise? C'est, je crois, à l'isolement de la localité et au fait que les abeilles ne doivent pas descendre dans la plaine d'où elles ne pourraient remonter, mais se confinent dans le territoire où les fleurs ne manquent pas.

Je n'ai pas constaté non plus le dépeuplement de mes ruches par suite de la bise, mais bien la lutte des abeilles contre le vent du nord pour aller à la récolte du colza dont il y avait un champ de ce côté.

Depuis hier la faux abat impitoyablement les fleurs chères à nos abeilles; espérons qu'il en restera assez pour alterner jusqu'aux regains.

**M. Mayor, Novalles, 8 juin.** — Habituellement dans notre contrée on voyait de superbes champs d'esparcette qui, à cette époque, formaient d'immenses taches rouges dans la campagne; malheureusement, l'année 1910, pluvieuse et froide, a détruit en grande partie cette précieuse plante. L'effet se traduit par une sensible diminution dans l'apport de mes ruches. En temps ordinaire, par les belles journées que nous venons de passer, nos ruches auraient facilement emmagasiné 4 à 5 kg. par jour, tandis qu'elles arrivent à grand'peine à trouver 2 à 2 1/2 kg., malgré le temps excessivement favorable de ces derniers jours. Il est de l'intérêt et du devoir de tout apiculteur de favoriser et d'encourager les agriculteurs à semer de l'esparcette.

---

## GLANURES

Martigny, 14 juin.

*Tués par les abeilles.* — Deux jumeaux âgés de deux ans, enfants de M. Pochon-Desbaillets, employé à la gare de Vernayaz, ont été tués par les abeilles dans les circonstances suivantes :

Mardi après midi, le père était allé faucher de l'herbe. Les enfants, restés seuls, allèrent, vers les deux heures, taquiner les abeilles du rucher, qui sortirent furieuses et se précipitèrent sur les enfants. Ceux-ci en furent bientôt couverts. Quand, une heure plus tard, le père revint, les deux pauvres petits se roulaient sur le sol. Tous deux ont succombé après d'atroces souffrances. Leurs jambes, leurs bras, leur visage étaient littéralement tout noirs des dards qui y étaient plantés.

*Destruction de ruchers.* — De grands feux étaient allumés jeudi soir, à Avenches, dans deux jardins, pour incinérer deux ruchers atteints de la loque. C'est avec un serrement de cœur bien compréhensible que les propriétaires de ces ruchers veillaient à ce que pas une parcelle de bois, pas un cadre, pas un rayon, n'échappât au feu purificateur.

Heureusement, l'Etat indemnise les propriétaires.



Etablissement d'apiculture **ODIER & MEYER**, à Nyon

**PIERRE ODIER**, succ. **CÉLIGNY** p. Nyon

Dès le mois de mai j'aurai un dépôt de **feuilles gaufrées** fabriquées en Angleterre avec nos ex-machines **Weed**.

— Commerce de **MIELS, ABEILLES, ESSAIMS, REINES** —

*Colonies livrées en ruches prêtes pour la récolte.*

**RUCHES DADANT** neuves et usagées.

Fabricant des Nourrisseurs, Enfumeurs, Voiles, Glissières de sureté, etc., système « Saudier ».